

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 MAI 2013

En préambule :

- 1) Le maire rappelle le triste évènement qui a eu lieu ce 21 avril par la perte de notre amie Véronique, conseillère municipale, décédée à la suite de sa maladie déclarée très récemment et propose de faire une 1 mn de silence. Mr le maire remercie l'assemblée.
- 2) Les membres du conseil des jeunes ici présents vont maintenant présenter leur projet de rénovation de la ruelle. Le dossier doit être déposé devant un jury départemental « Jeunesse et Sports » afin d'obtenir une subvention pour les travaux. Le dossier a été monté avec l'aide de David GONNORD, Animateur pour les foyers des jeunes à la Fédération « Familles Rurales » Départementale.

La présentation de qualité réalisée par les jeunes est saluée par l'ensemble des membres du conseil municipal. Une présentation pourrait également être faite au conseil d'administration de l'association des « Randonnées Chichéennes », partenaire de l'action.

1) Compte rendu des commissions

a. Bâtiments

- Arrière de l'église : les travaux prévus sont commencés (évacuation des eaux pluviales vers le récupérateur d'eaux, habillage du mur en pierres à faire prochainement)
- Local arrière du bar dans l'entrée de la salle des fêtes (étagères montées) voir les 2 associations utilisatrices (randonneurs et le club de l'amitié) pour le fonctionnement. L'électricité sera réalisée dans les 15 jours.
- L'entreprise OUVRARD (photovoltaïque) étant en redressement judiciaire, une démarche auprès du mandataire judiciaire est engagée pour demander à ladite entreprise si elle conserve le marché. Si non, une consultation devra être relancée auprès des entreprises qui ont répondu la première fois.

b. Jeunesse

Après la présentation par le conseil des jeunes du projet ruelle, Mme MERCERON fait le point sur les dossiers en cours au sein de la commission.

- Centre de loisirs : programme des mercredis réalisés régulièrement par Mme GERON qui a d'ailleurs bénéficié de 2 h supplémentaires par mois à cet effet.
- Centre de loisirs été par Familles Rurales : des programmes ont été réalisés par l'association et vont être distribués dans le courant des semaines à venir.
- Accident du travail à la cantine de Mme TURPAULT (index coupé) avec 15 jours d'arrêt.
- Renouvellement du CAE à compter du 1^{er} juin pour 12 mois. Mme VIGNOLA sera mise à disposition pour le centre aéré de cet été avec Familles Rurales.

c. Voirie

- Devis réalisés pour le chemin du Plessis : 9350 € pour l'un et 13299 € pour l'autre. Le conseil retient le devis moins élevé. Un cahier des charges ayant été adressé à chaque entreprise permettant la comparaison des prix unitaires.
- Réception de devis pour l'achat du camion – benne : à étudier en commission, il semble que le budget prévu ne soit pas suffisant.
- Semoir à adapter sur le tracteur tondeuse pour engrais sur le stade : devis en cours
- Demande de la CUMA pour l'emplacement du totem à la sortie de la rue de la Forêt. Vu avec la Communauté de Communes. La CUMA remercie la commune pour l'élagage des chemins.

- Lotissement du Pinier 2 : raccordement eau usée dans le réseau d'eau pluviale. La communauté de communes doit faire des sondages auprès des maisons.
- Chemins ruraux : empiérement en cours (750 t pour l'instant) avec une location de tracteur pour 12 € de l'heure.
- CUMA : suite à renseignements pris auprès de la fédération des CUMA, la commune peut utiliser le matériel de la CUMA sous certaines conditions. Seules les heures d'utilisations réelles sont facturées.
- Question de Mr BOULY au sujet du rond – point rue du commerce sur le délai de réalisation ? Nous sommes toujours en attente des devis comprenant l'aménagement complet (trottoirs y compris).

d. Vie associative

- Bulletin municipal : article en cours
- 14 juillet : programme semblable à celui de l'année dernière.
 - o Producteurs : 7 inscriptions
 - o Buvette sans alcool tenue par le conseil des jeunes
- TTC : proposition de présentation du programme sur la couverture du bulletin municipal 2013
 - o Budget prévisionnel : 2150 € environ

e. Informations diverses du maire

- Bulletin municipal : remise des articles le 26 mai au plus tard. Réunion de la commission le 11 juin à 18 h 30. Préciser les heures d'ouverture et fermeture des salles lors des soirées dansantes qui sont 3 h avec dérogation du maire pour les associations et 4 h pour les soirées privées (mariages).
- Programme du 8 mai : rendez-vous à 10 h 15 au monument aux morts avec toujours la participation des jeunes de CM2 des écoles.
- Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2014. 2 agents recenseurs seront recrutés pour réaliser le travail de recensement de la population chichéenne.
- Dotations de l'Etat : DSR 40.347 € (37.737€ en 2012) et la DNP 4.876 € (4.063 € en 2012).
- Courrier de l'association « Chiché s'Ouvre » : réception des chichéens de l'Yonne les 26 et 27 juillet 2013. La commune accepte de prendre en charge le pot d'accueil du vendredi soir.
- La randonnée moto organisée par le foot n'aura pas lieu faute de participants en nombre suffisant.
- Terrain communal de Chantegros : les pneus entreposés ont été rangés et stockés sur le terrain par l'association des « Bolidés ». Le terrassement est encours pour le stock car.

f. Intercommunalité

- SCOT : Le diagnostic a été présenté par Mme BROUARD du pays du Bocage lors d'une réunion à la mairie où participaient une dizaine de conseillers. Parmi les sujets abordés, l'environnement, l'organisation des transports, les zones économiques ont fait l'objet d'un diagnostic. Une réflexion sur l'avenir de notre territoire intégrant une cohérence territoriale est l'objet principal des études.

Le 15 mai aura lieu une journée d'information pour les élus délégués au Pays. Prospective de notre territoire dans les 20 ou 30 ans à venir.

g. Présentation du projet de statuts de la future COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION.

- Evaluation des services transférés : petite enfance notamment avec transfert du personnel ou mise à disposition selon les cas, la salle de sports redevient communale.
- Aucun licenciement n'est prévu. Sinon, le non remplacement de certains cadres partant à la retraite dans les 2 à 4 prochaines années.
- D'un point de vue financier : budget d'environ 50.000.000 €. Encours de la dette de 56.000.000 €.

- Echancier :
 - o vote des statuts avant le 10 mai.
 - o Arrêté préfectoral de création avant le 1^{er} juin 2013.
 - o Désignation des conseillers communautaires : dans le courant du dernier trimestre 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les statuts de la communauté d'agglomération et transmis aux conseillers municipaux. Avec les statuts sont adoptés le nom (agglo 2B), le lieu et le nombre de conseillers municipaux siégeant au conseil et au bureau communautaires.

h. Groupe de travail environnement – déchets

Pas de réunion ce mois-ci. L'opération récupération ferrailles sera maintenue et une information sera diffusée dans le bulletin municipal pour avertir la population.

Le SVL demande si la commune a étudié l'emplacement des futurs points de collecte des ordures ménagères sur la commune. La commission « environnement – voirie » étudiera cette question lors de sa prochaine réunion.

2) ASSOCIATION « FAMILLES RURALES »

- Mis en place d'un centre de loisirs cet été : 3 semaines en juillet et 2 en août. La commune est sollicitée pour une aide financière de 3.750 € à confirmer en fonction du bilan définitif. Sur le principe le conseil accepte la participation.
- Les repas seront pris dans le restaurant scolaire, la personne employée en CAE sera mise à disposition pour la préparation des repas et le nettoyage des locaux.
- Halte garderie : l'association demandait une subvention de 18000 € pour l'année 2013 alors que le compte de résultat présentait un excédent de plus de 6.000 €. Le maire a rencontré la présidente et propose au conseil de voter une subvention de 16.000 €. Le conseil accepte.
- Demande de subvention pour l'activité « danse contemporaine » qui présente un déficit de 4000 € pour l'année 2012. Le maire propose une subvention au même titre que n'importe quelle activité au sein des associations. Après en avoir délibéré, le conseil décide de verser une subvention d'un montant de 100 €.

Résultat du vote à main levée :

100 € : 8 voix

Abstentions : 7

Contre : 2

Mme MERCERON ne participe pas au vote (étant membre du bureau de Familles Rurales)

3) EFFACEMENT DES RESEAUX ROND POINT RN 149

Le SIEDS fait savoir qu'il serait prêt à commencer les travaux en 2013 en finançant la totalité des travaux d'enfouissement. Les candélabres étant pris en charge par la commune avec une participation du SIEDS.

Le maire propose au conseil de commencer les travaux dès cette année, étant entendu que ceux-ci sont pris en charge par le SIEDS. Une attention particulière devra être prise cependant pour que les tranchées ne gênent pas le futur tracé du rond point.

Résultat du vote à main levée pour commencer ou non cette année :

Pour commencer en 2013 : 16 voix

Abstentions : 2 voix

4) DELIBERATION POUR LA VENTE DU FOUR

Aucune autre demande n'ayant été formulée auprès de la mairie, le four peut donc être cédé au prix fixé de 150 € à Mr AUBINEAU Nicolas.

5) Devis pour effacement des réseaux électrique et téléphonique au logement n° 21 route de Clessé

Dans le cadre de la pose des panneaux photovoltaïques, il convient de réaliser l'enfouissement des réseaux du logement locatif : coût : SEOLIS : 1500 € et téléphone 602 €. Accord du conseil.

6) QUESTIONS DIVERSES

- a. Stock car : location du groupe électrogène et des toilettes sèches par la commune. A charge pour l'association d'aller chercher le matériel.
- b. EMMS : 33 heures pour l'école privée et 32 h pour l'école publique. Accord du conseil (52 €/heure).
- c. Demande d'emplacement d'un commerce ambulant en poissonnerie le mardi matin de 9 h à 12 h 30 avec fourniture de l'électricité. Accord du conseil avec le même tarif que le camion pizza.
- d. Prochaines réunions :
 - i. assemblée générale de Familles Rurales le 14 mai
 - ii. et permanence de la société JuWi pour le projet éolien le 14 mai en mairie.
- e. Qu'en est-il du vidéoprojecteur et de l'écran à la salle des fêtes votés au budget ?